



MEPRIS ET DENI

Depuis le mouvement des salariés de fin juin, et les incessantes alertes relayées par les différentes Instances Représentatives du Personnel et nos représentants au Conseil d'Administration,

RIEN NE CHANGE, BIEN AU CONTRAIRE.

MÉPRIS ET DÉNI sont les réponses apportées au mal-être des salariés.
Aujourd'hui malheureusement, l'actualité nous a peut-être rattrapés.

- Juillet :** Le médecin du travail tire la sonnette d'alarme, les salariés sont en souffrance.
- Août :** Lettre ouverte au DG : Le nombre et le rythme des changements génèrent craintes, stress, désillusions et mal-être au travail pour les salariés.
- Sept. :** Seconde lettre au DG : Trop de salariés sont en souffrance, nous ne pouvons l'ignorer. Nous ne laisserons pas la situation se dégrader davantage.
- Opposition des syndicats et du CE sur la nouvelle politique des frais.**
- Lettre au conseil d'administration :** Alerte sur les inquiétudes générées par la rapidité et les approximations avec lesquelles ont été traités les trop nombreux dossiers.

La direction ne prend pas en compte l'importance du malaise des salariés.

**NOUS VOUS APPELONS A UN MOUVEMENT D'AMPLEUR
GREVE GENERALE RECONDUCTIBLE
LE MARDI 18 OCTOBRE 2011**

Fermeture des agences, annulation des rendez-vous. Rassemblement devant les établissements à 10 H.

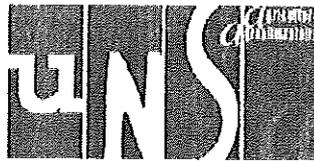
Les organisations syndicales demandent à être reçues par la Direction Générale et le Président de Groupama Grand Est le jour de cette manifestation.

Votre mobilisation massive est gage de réussite

Nous revendiquons la négociation d'un nouveau calendrier dans la conduite opérationnelle de la fusion, remettant les salariés et leur condition de travail au centre de nos préoccupations.

Nous avons toujours soutenu que la fusion et la réduction des frais généraux sont incompatibles. La direction et le conseil d'administration doivent assumer leur choix politique et donner les moyens aux salariés de trouver leur place dans la nouvelle entreprise.

Les délégués syndicaux Groupama Grand Est



Bonjour à toutes et tous,

Suite à la disparition tragique de Madame Andrée SCHEER et à la demande des Organisations Syndicales, la Direction Générale a reçu ce lundi matin à 8H30 les délégués syndicaux du site de Schiltigheim.

Sans préjuger des conclusions de l'enquête en cours sur le décès de notre collègue, le souhait des Instances Syndicales est que l'entreprise mette tout en œuvre afin de favoriser le dialogue et l'expression de l'ensemble des salariés, tout particulièrement de ceux qui ressentent un mal-être au travail.

Il est également du devoir de chacun de faire remonter toute situation ou cas, dont il aurait connaissance, relatif à une personne en détresse. Pour ce faire, selon les cas, les interlocuteurs peuvent être le CHSCT, les représentants du personnel (DP, DS, CE), le médecin du travail ou le service des ressources humaines.

A plusieurs reprises, nous avons demandé à ce que l'humain soit remis au centre de nos préoccupations, tant au niveau du déploiement des nouvelles procédures qu'en terme de relation et communication entre les personnes.

Plus que jamais, il est temps d'agir. Ainsi les Organisations Syndicales ont demandé à la Direction **de traiter en priorité la mise en œuvre dans notre entreprise de l'Accord relatif à la qualité de vie au sein du Groupe Groupama.**

L'Intersyndicale de Groupama Grand Est.